

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 mai 2020

## BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST FAIT DON DE 125 000 € À L'ADIE EN FAVEUR DES MICRO-ENTREPRENEURS

L'ADIE et la Banque Populaire Grand Ouest travaillent main dans la main depuis plusieurs années pour aider les personnes en situation de précarité financière à créer leur entreprise. Sur les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, la Banque régionale accorde chaque année à cet effet une ligne de prêts d'honneur de 1 230 000 €, à taux très faible, pour ces micro-entrepreneurs fragiles. Dans le contexte de crise sanitaire, BPGO fait exceptionnellement don de 125 000 € supplémentaires pour le plan de relance d'activité, initié par l'ADIE pour accompagner 1000 de ses bénéficiaires les plus touchés.

L'ADIE, Association pour le Droit à l'Initiative Économique défend une idée : chacun peut entreprendre, qu'il soit sans capital, sans diplôme ou dans une situation de précarité financière. Par le biais de ses antennes régionales, elle appuie les créateurs d'entreprise en leur octroyant des microcrédits (10 000 € maximum) et un accompagnement professionnel ; deux piliers fondamentaux pour une économie plus inclusive.

Pionnière de la microfinance, l'association compte sur le soutien de ses partenaires pour mener à bien ses missions. Parmi eux, et depuis 1997, le réseau des Banques Populaires qui n'est autre que le premier partenaire du refinancement de l'ADIE. Pour les régions Bretagne, Pays de la Loire et Normandie, la Banque Populaire Grand Ouest accorde chaque année une enveloppe de 120.000 euros par an, à un taux de 0%, pour l'attribution des microcrédits. Cette dotation représente 30% des besoins de financement de l'ADIE sur le grand Ouest qui compte en son sein 3000 entrepreneurs en cours d'accompagnement.

### L'appel de l'ADIE pour aider les micro-entrepreneurs

Après une enquête nationale, menée par l'ADIE auprès de ses bénéficiaires, le constat est sans appel : 76% des travailleurs indépendants les plus fragiles ont arrêté leur activité, 21% l'ont réduite. Les résultats mettent aussi en lumière qu'une majorité ne peut bénéficier des aides gouvernementales en raison des critères de calcul du chiffre d'affaire. Devant le risque majeur d'un retour au chômage, voire aux minima sociaux, dont proviennent 40% des bénéficiaires, l'ADIE a mis en place un plan d'urgence pendant la durée du confinement (par exemple la mise à disposition d'un fond de secours pour faire face aux besoins de liquidités, report des échéances de prêts, etc.). L'objectif ? Permettre aux micro-entrepreneurs fragiles de passer cette période de repli d'activité afin de pouvoir redéployer leur activité lors du dé-confinement.

Mais devant un contexte de reprise encore incertain, l'offre de financement adaptée de l'ADIE n'est pas suffisante pour absorber tous les besoins des entreprises tant leur fragilité et l'incertitude du retour aux affaires sont grandes. Lucide sur la situation mais mobilisée plus que jamais, l'ADIE a lancé un appel auprès de ses partenaires privés et publics pour constituer un plan de relance. Un appel entendu par BPGO.

#### CONTACTS PRESSE

✉ maëlla.guillem@bpgo.fr  
✉ mdemaison@adie.org

☎ 06 34 44 47 14  
☎ 06 75 04 05 25

## Banque Populaire Grand Ouest fait don de 125 000 €

Plusieurs organismes ont été sollicités pour constituer un fonds de prêt à taux zéro, aussi appelé prêts d'honneur, dédié au plan de relance sur le Grand Ouest : Caisse des dépôts, Banque Publique d'Investissement, Conseil régional de Bretagne et Conseil régional des Pays de la Loire, Crédit Mutuel de Bretagne et Banque Populaire Grand Ouest.

Alors que la demande de participation pour BPGO avait été estimée à 100 000 €, sous la forme d'une ligne de prêt, la Banque Populaire Grand Ouest a été au-delà des attendus et joue pleinement son rôle de soutien des entrepreneurs. Outre la réactivité de la banque régionale, première à s'engager sur ce plan de relance, c'est sous la forme d'un don, qu'elle versera à l'ADIE 125 000 € pour renforcer les fonds propres des entrepreneurs et ainsi les aider à passer les premiers mois de redémarrage d'activité. Le plan de relance au global permettra d'aider 1 000 entrepreneurs sur les prochains mois.

### Une collaboration financière et humaine

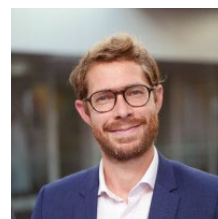
Sur l'année 2020, ce sont donc au total 245 000 € qui auront été attribués par BPGO aux micro-entrepreneurs de Bretagne, Pays de Loire et Normandie.

En complément, citons également que la Banque régionale dispose dans son réseau de 2 agences, nommées Grand Ouest Coopération, dédiées aux publics « fragiles » ou en situation de précarité bancaire. Un fait inédit qui permet à BPGO de travailler de manière rapprochée avec l'ADIE pour « bancariser » les bénéficiaires des prêts d'honneur. En effet, ces agences permettent aux micro-entrepreneurs de bénéficier d'avantages sur les conventions commerciales (3 x moins onéreuses) et d'un accompagnement sur mesure.

### Ils ont dit....

*Alexandre Geai, Directeur RSE, Vie coopérative et Communication de la Banque Populaire Grand Ouest*

« Les conséquences de la crise sanitaire sont multiples. Elles amènent de nouvelles réflexions pour l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale. Côté BPGO, notre parti pris aux côtés de l'ADIE pour une économie plus inclusive n'est pas nouveau. Le contexte du Covid 19 a simplement conduit la Banque à renforcer son soutien pour que les 1 000 micro-entrepreneurs les plus fragiles du territoire puissent compter sur un dispositif complet et solide. Avec les compétences et la mobilisation de l'ADIE, nous savons que le Fonds de relance que nous avons abondé de 125 000 € permettra à ces hommes et femmes de passer les premiers mois de redémarrage d'activité. Nous affirmons pleinement grâce à ce partenariat exceptionnel notre rôle de banque de proximité, en soutien des entrepreneurs du territoire »



*Fabienne Kerzerho Directrice de l'ADIE Grand Ouest*

« Le partenariat qui lie la Banque Populaire et l'ADIE est précieux. Il s'appuie sur des bases solides, faites de collaborations et d'échanges depuis de nombreuses années. La période qui s'ouvre aujourd'hui avec le déconfinement progressif est primordiale pour les entrepreneurs et pour l'économie locale. En abondant de 125 000 € le fonds de prêt d'honneur, BPGO agit en cohérence avec le plan de relance de l'ADIE pour une économie inclusive. Ce dispositif est un outil adapté aux entreprises ne disposant pas de financement ou de trésorerie. Nos engagements respectifs dans le cadre de ce partenariat apporteront aux entrepreneurs des quasi-fonds propres et permettront le maintien de leur activité. »



### À propos de la Banque Populaire Grand Ouest

La Banque Populaire Grand Ouest, implantée sur 12 départements, compte 3 400 collaborateurs et 425 agences. Banque Régionale et Coopérative, son capital social est détenu par 335 000 sociétaires. Elle accompagne 867 000 clients particuliers, entreprises, associations, professionnels, agriculteurs, viticulteurs et pêcheurs. Experte dans le domaine Banque & Assurances elle réinvestit sur le territoire les sommes qu'elle y collecte et poursuit ainsi sa mission de banque coopérative au service de toute l'économie de ses territoires en BRETAGNE, PAYS de la LOIRE et NORMANDIE.

### À propos de l'Adie

L'Adie est une grande association française qui défend l'idée que chacun peut entreprendre. Depuis 30 ans, son réseau de 2000 spécialistes salariés et bénévoles finance et accompagne les créateurs d'entreprise, pour une économie plus inclusive.

#### CONTACTS PRESSE

✉ maëlla.guillem@bpgo.fr  
✉ mdemaison@adie.org

☎ 06 34 44 47 14  
☎ 06 75 04 05 25